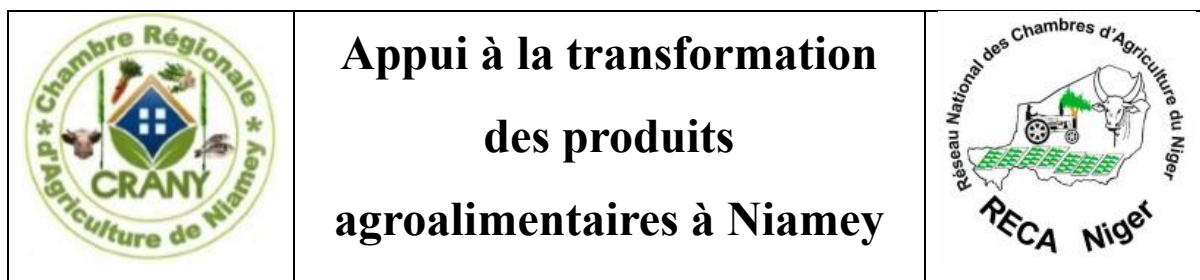


Chambre Régionale d'Agriculture de Niamey



Rédaction : Mariama IBOUNE et Malika YAYE SEYNI (CRA Niamey) / Août 2026

Contexte

Au Niger, la culture des légumes devient de plus en plus importante, mais leurs productions sont liées à une forte pression parasitaire (*Helicoverpa armigera*, *Tuta absoluta*, *Bemisia tabaci*, etc.). En effet, ces produits sont attaqués par plusieurs ravageurs et maladies, et des pertes allant jusqu'à 100 % à la récolte sont fréquemment constatées, surtout sur la tomate. Cependant, la transformation reste un défi au plan national afin de garantir une disponibilité de ces produits toute l'année. Plusieurs initiatives s'illustrent par la volonté d'impulser le développement de l'industrie locale de transformation.

De même, à Niamey, le maraîchage occupe une place non moins importante, avec plusieurs avantages, dont, entre autres, la création d'emplois locaux, notamment pour les jeunes et les femmes, la sécurité alimentaire avec l'amélioration de l'accès à des produits frais et nutritifs, la dynamisation de l'économie locale avec des circuits courts de distribution, l'augmentation du revenu des ménages et l'amélioration de la santé par une alimentation saine et variée, issue de jardins potagers, etc.

Ces légumes représentent une source importante de vitamines A, B, C et E, ainsi que de minéraux, qui contribuent à la prévention de nombreuses maladies chroniques comme le cancer et les maladies cardiovasculaires. La teneur élevée en eau de certains de ces produits limite leur conservation à l'état frais et accélère leur détérioration. De même, le manque de chaîne du froid limite aussi leur conservation.

C'est pourquoi il est important de valoriser les techniques traditionnelles de conservation des légumes dans le but de les rendre disponibles au moment creux de leur production. Mais, force est de constater que les légumes secs sont de moins en moins utilisés et appréciés, surtout dans les centres urbains. Malgré tout cela, la technique de séchage reste le seul moyen de transformation des légumes frais. Le séchage consiste à éliminer totalement ou partiellement l'eau du produit afin d'empêcher le développement des microorganismes responsables de sa dégradation et de sa détérioration, et de préserver sa qualité nutritionnelle afin de contribuer à la santé du consommateur. Ces produits peuvent être utilisés à plusieurs fins.

Cependant, la majorité des transformatrices utilisent les méthodes traditionnelles de séchage, qui consistent à étaler les produits directement au soleil et sur le sol, ce qui constitue une source d'infestation et de perte d'éléments nutritifs et limite ainsi la productivité et la compétitivité des produits.

Pour pallier ces problèmes, la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Niamey a sollicité l'appui en matériels et équipements de transformation de l'Agence Turque de Coopération et de Coordination (TIKA).

I. Appui de l'Agence Turque de Coopération et de Coordination (TIKA) à la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Niamey

À travers l'Agence TIKA, la CRA de Niamey a reçu un important appui en équipements et matériels. Cet appui, destiné à 250 femmes issues de 3 organisations de la région de Niamey et réceptionné par l'Administrateur Délégué de la Ville de Niamey, en présence de plusieurs autres invités de marque, est composé de : 8 séchoirs solaires pour les légumes, fruits et céréales ; 3 motos-tricycles adéquates pour l'approvisionnement des produits ; 3 tables métalliques pour les découpes ; des chaises ; des stocks d'emballages ; des boîtes à pharmacie et divers petits matériels importants de transformation.



Réception des matériels à la CRA de Niamey par l'Administrateur Délégué de la Ville de Niamey

I. Les bénéficiaires de l'appui

250 femmes sont bénéficiaires de cet appui. Elles sont réparties dans les organisations comme suit :

Organisation	Arrondissement communal	Nombre de femmes
Groupeement Fahey	Niamey II	70
Groupeement Hadin Kay	Niamey IV	30
Union Hallassaye	Niamey IV	150
Total		250

II. Mise en place de l'appui

Après la réception des matériels et équipements, la CRA de Niamey a organisé une mission de terrain conjointe avec l'agence TIKa. Cette mission a permis au partenaire non seulement de voir le siège des bénéficiaires et l'emplacement des séchoirs, mais aussi de discuter avec les bénéficiaires afin de relever les éventuelles difficultés rencontrées et de formuler des recommandations.



Mise en place de l'appui au siège de l'union

III. Formation des bénéficiaires

Pour une utilisation optimale, après la mise en place de l'appui, l'union a bénéficié d'un renforcement de capacités sur l'utilisation des différents matériels /équipements reçus. Cela a permis aux bénéficiaires de mieux comprendre le fonctionnement des séchoirs ; les règles d'hygiène et la conduite à tenir.



Formation des bénéficiaires sur l'utilisation des séchoirs et la transformation

IV. Analyse de la contribution de l'appui sur l'union hallassaye de l'Arrondissement communal Niamey IV

4.1 Présentation de l'Union

L'Union Hallassaye est une organisation de 5 groupements de femmes, à savoir Gakassiney 1, 2, 3, 4 et 5, ainsi qu'un groupe de juniors qui sont initiés pour préparer la relève. Les 5 groupements comptent 125 femmes et les juniors sont au nombre de 25, soit un total de 150 femmes et jeunes. Les membres des 5 groupements sont répartis en 4 catégories, à savoir les veuves, les personnes vulnérables, les femmes cheffes de ménage et les femmes en situation de handicap.

Elles ont pour activité principale la transformation des céréales en farine.

Pour une bonne gestion des activités et une structuration des prises de décisions, l'Union a mis en place un bureau composé d'une présidente, d'une trésorière et d'une secrétaire générale. Elle a également mis en place un comité de gestion composé d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière, de deux commissaires aux comptes et de trois conseillères choisies en Assemblée générale.

4.2 Situation de référence de l'union

Avant l'appui de TIKA, l'Union travaillait en collaboration avec sa fédération, qui compte en son sein 28 groupements.

Les activités de la fédération sont centrées uniquement sur la transformation des céréales. La quantité transformée par semaine se résume à 2 sacs et les méthodes de séchage restent traditionnelles.

4.3 Effet de l'appui sur l'union

4.3.1 Acquisition du fond de démarrage

Avec l'appui de TIKa, les activités sont conduites directement au sein de l'Union avec une utilisation des équipements et matériels reçus. Ainsi, l'Union a commencé avec un crédit de 200 000 FCFA. Ce fonds a permis d'acheter une tonne de maïs à 170 000 FCFA, d'assurer les charges du processus de transformation et aussi d'avoir des cadenas pour sécuriser les séchoirs. Le maïs acheté a été transformé en farine pour la commercialisation.

Après 4 semaines d'activités, le crédit a été remboursé, ainsi que 3 tonnes de maïs acquises comme stock avec le bénéfice.

4.3.2 Organisation du travail

L'Union détient un calendrier de travail réparti par semaine. Les jours choisis en commun accord sont consacrés uniquement aux activités et sont répartis comme suit :

Union Hallassaye	
Jour	Activités
Jeudi	Pesage ; triage ; décorticage à la machine ; tamisage et trempage
Samedi	Rinçage ; transformation en farine et répartition dans les séchoirs
Mardi	Tamisage et emballage
Mercredi	Recouvrement des ventes et répartitions des emballages entre les groupements



Processus de transformation avec respect des règles hygiène

Les différentes tâches se font par sous-groupes et de façon tournante, et le produit fini est divisé proportionnellement entre les différents groupements pour assurer la commercialisation, avec un rendez-vous d'une semaine pour le recouvrement.

Le kg de produit fini est vendu à 600 F aux membres de l'Union et à 1 000 F en cas de commande externe. Cette différence de prix est due à la valeur ajoutée, c'est-à-dire l'emballage et l'étiquette.

Pour assurer la durabilité de leurs activités, l'Union détient 3 caisses, dont :

- Une 1re caisse qui recueille les recouvrements des ventes. Après 52 semaines de recouvrement, c'est-à-dire chaque mois de septembre de l'année, le fonds recouvré est divisé proportionnellement entre les différents membres de l'Union, avec un reliquat qui servira de fonds de garantie pour la poursuite des activités.

Le choix du mois de septembre n'est pas fortuit, car il permettra aux femmes de faire face aux préparatifs de la rentrée des classes, prévue généralement en octobre de chaque année.

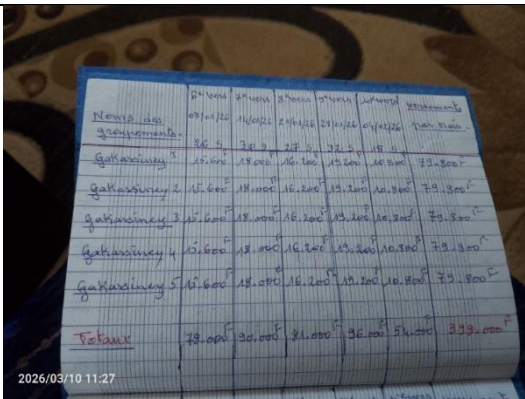
Une deuxième caisse, appelée fonds de solidarité, avec 200 FCFA/semaine/membre, est tenue pour soutenir un membre de l'Union en cas de besoins urgents.

- Et la troisième caisse est mise en place uniquement pour soutenir les orphelins.

4.3.3 Les documents comptables de l'union

Parmi les documents enregistrés au niveau de l'Union figurent un document sur les versements et un compte d'exploitation. Ces documents renseignent les différents versements par semaine et par groupement ainsi que les différentes charges et recettes de l'Union. Ils sont renseignés par la trésorière et régulièrement contrôlés par les commissaires aux comptes.

4.3.3.1 Cahier de versement de l'union par semaine/Groupement



Noms des groupements	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Versement
Gakharimwey 1	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000	75.000
Gakharimwey 2	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000	75.000
Gakharimwey 3	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000	75.000
Gakharimwey 4	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000	75.000
Gakharimwey 5	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000	75.000
Total	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000	333.000

Cahier de versement de l'union

Ce document donne les détails sur les différents versements des groupements à chaque rencontre de l'Union.

4.3.3.2 Le compte d'exploitation

Ce document retrace la situation de la caisse de l'Union sur la période allant du 3/12/2025 au 11/03/2026. Il est détaillé comme suit : la date ; la quantité transformée ; le montant total recouvré par l'Union ; les dépenses et le solde.

Union Hallansey Talladje		Période allant du 03-12-25 au 11-03-26			
DATE	N. O. PEE	LIBELLE	RÉCETTES	DÉPENSES	SOLDE
03-12 2	1	2 sacs de maïs	71.400 F	43.000 F	28.400 F
10-12 4	2	2 sacs de maïs	84.000 F	43.000 F	41.000 F
17-12 6	3	2 sacs de maïs	84.000 F	43.500 F	37.500 F
24-12 8	4	2 sacs de maïs	84.000 F	43.500 F	37.500 F
31-12 10	5	2 sacs de maïs	87.000 F	43.000 F	44.000 F
07-01 12	6	2 sacs de maïs	78.000 F	41.000 F	37.000 F
14-01 14	7	2 sacs de maïs	80.000 F	41.000 F	43.000 F
21-01 16	8	2 sacs de maïs	81.000 F	41.000 F	40.000 F
28-01 18	9	2 sacs de maïs	96.000 F	41.000 F	55.000 F
04-02 20	10	2 sacs de maïs	81.000 F	41.000 F	40.000 F
11-02 22	11	2 sacs de maïs	91.200 F	38.000 F	53.200 F
18-02 24	12	2 sacs de maïs	79.800 F	38.000 F	41.800 F
25-02 26	13	2 sacs de maïs	68.400 F	36.000 F	32.400 F
03-03 28	14	2 sacs de maïs	96.000 F	38.500 F	57.500 F
10-03 30	15				